CHAMPIONNAT DE FRANCE 2017
QUAD CROSS ELITE

FFM

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Organisateur

N° d'épreuve FFM	616
Moto-Club	U M AUBE
N° d'affiliation	0075
Date	20 et 21MAI 2017
Lieu	MONTGUEUX RN 660
Organisateur technique	SCHMIT Alexis
Adresse	5 grande rue 10440 TORVILLIERS
E-mail	michel.sot@sfr.fr
Téléphone	06 11 42 82 60

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Didier CHANTIER	Licence : 006311
Délégué FFM (Président du Jury)	Thierry POMMIER	Licence : 037500
Membre du Jury	Christian GOUX	Licence : 011943
Membre du Jury	Pascal TOULOUSE	Licence : 023184
Commissaire technique responsable	Joel FRIQUET	Licence : 010706
Responsable du chronométrage	Mauricette LIEVREMONT-STEFKOVIC	Licence : 001279
Responsable du parc coureur	Fabrice BECK	Licence : 003331

Article 3 Catégories & Engagements

➲ Quad Cross Elite

Age	16 ans minimum
Licences	NCO / Inter / LUE / LIA*
Cylindrée	250cc à 525cc 2T ou 4T mono ou bicylindre
Plaques	Numéro blanc sur fond vert

** Dans la limite des places disponibles 5 places seront réservées soit pour des pilotes étrangers, soit pour les invités du club organisateur (maximum 2). Ils pourront participer hors classement aux épreuves avec une licence à la journée. Ces pilotes toucheront les primes correspondant à leur classement.*

Primes d'arrivée par manche :

Place	Primes	Place	Primes
1er	140 €	6ème	60 €
2ème	110 €	7ème	50 €
3ème	100 €	8ème	40 €
4ème	80 €	9ème	30 €
5ème	70 €	10ème	20 €

Article 4 | Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 | Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 | Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ..... **Karim AMRANE**

Nombre de secouristes **16**

Hôpital le plus proche ..... **TROYES**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) ..... **10 minutes**

Article 7 | Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **MONTGUEUX RN 660**

Adresse ..... **RN 660 la grange au rez montgueux**

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... **1950 m**

Largeur minimum de la piste ..... **8 m**

Largeur de la grille ..... **36 m**

Longueur de la ligne droite de départ ..... **120 m**

Nombre d'OCP* **25**

**Officiels Commissaires de Piste*

Capacité Quad :

Pendant les essais : **36**

En manche : **30**

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 15 02 2017	Date : 05/04/17	Date : 02/05/2017
UNION MOTO CYCLISTE DE L'AUBE Ass. Loi 1901 N° 019 Agréée Jeunesse 5 Grande Rue - 10 Tél. 06 11 42 82 00	TESSIER Amandine Secrétaire Administrative de la LMCA 7 Rue Chanzy 51800 SAINTE MENEHOULD	Numéro : 17/0453
		FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2017 NATIONAL 125

FFM

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Organisateur

N° d'épreuve FFM	816
Moto-Club	U M UABE
N° d'affiliation	0075
Date	20 et21 MAI 2017
Lieu	MONTGUEUX
Organisateur technique	SCHMI T Alexis
Adresse	5 grande rue 10440 TORVILLIERS
E-mail	michel.sot@sfr.fr
Téléphone	06 11 42 82 60

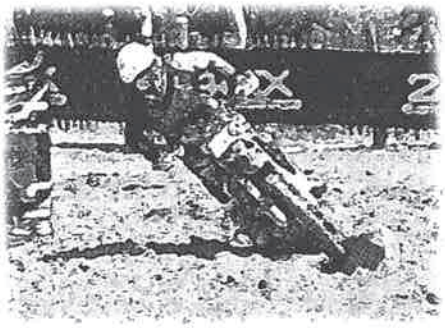

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Didier CHANTIER	Licence : 006311
Délégué FFM (Président du Jury)	Christian GOUX	Licence : 037500
Membre du Jury	Thierry POMMIER	Licence : 011943
Membre du Jury	Pascal TOULOUSE	Licence : 023184
Commissaire technique responsable	Joel FRIQUET	Licence : 010706
Responsable du chronométrage	Mauricette LIEVREMONT-STEFKOVIC	Licence : 001279
Responsable du parc coureur	Fabrice BECK	Licence : 003331

Article 3 Catégories & Engagements

➲ National 125

Age	18 ans minimum
Licences	NCO / Inter / Inter Jeune / LUE
Cylindrée	125cc 2T
Plaques	Numéro blanc sur fond noir

↳ Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 60 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1er	110 €	6ème	60 €	11ème	27 €	16ème	15 €
2ème	100 €	7ème	50 €	12ème	25 €	17ème	12 €
3ème	90 €	8ème	42 €	13ème	23 €	18ème	10 €
4ème	80 €	9ème	36 €	14ème	20 €	19ème	7 €
5ème	70 €	10ème	30 €	15ème	18 €	20ème	5 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ..... **Karim AMRAME**

Nombre de secouristes **16**

Hôpital le plus proche ..... **TROYES**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) ..... **10 minutes**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **MONTGUEUX RN 660**

Adresse ..... **RN 660 la grange au rez MONTGUEUX**

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... **1950 M**

Largeur minimum de la piste ..... **8 M**

Largeur de la grille ..... **36 M**

Longueur de la ligne droite de départ ..... **120 M**

Nombre d'OCP* **25**

**Officiels Commissaires de Piste*

Capacité Moto :

Pendant les essais : **45**

En manche : **40**

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 15 02 2017	Date :	Date : 02/05/2017 Numéro : 17/0453

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

U.M.AUBE

UNION MOTOCYCLISTE DE L'AUBE
Association loi 1901 affiliée F.F.M
5 Grande Rue
10440 TORVILLIERS
Tél : 06 11 42 82 60
Agréé Jeunesse et Sports N° 8177 Siren 780 348 819

FEDERATION FRANCAISE
DE MOTOCYCLISME

Manifestation n° 616

DATE : 20 ET 21 MAI 2017

TERRAIN DE : MONTGUEUX R.N.60 sortie TROYES direction SENS

LONGUEUR : 1950 m LARGEUR : mini 8 m

NOMBRE DE PILOTES MAXI. ADMIS SUR LA PISTE : 45

EPREUVES :
CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD ELITE
CHAMPIONNAT DE FRANCE 125 NATIONALE
LIGUE DE CHAMPAGNE MX1 **(250/450 : 15ans minimum)**
COURSE A L'AMERICAINE **(125 : 13ans minimum / 250/450 : 15ans minimum)**

Cette manifestation est organisée conformément au code sportif de la FFM aux prescriptions de CMC, au règlement général motocross et aux règles particulières du championnat de France et de la ligue LMCA.
Course à l'américaine catégorie 125 250 450cm solo.

ENGAGEMENTS : suivant règlement de chaque championnat.

UNION MOTOCYCLISTE DE L'AUBE
5 Grande rue
10440 TORVILLIERS
Tél : 06 62 21 81 65

RECLAMATIONS : Toutes les réclamations devront être effectuées dans la demi-heure qui suit la proclamation des résultats et devront être accompagnées d'un chèque de caution de 75 €.

VERIFICATIONS : Le contrôle des licences et les vérifications techniques auront lieu le :
Samedi 20 MAI de 14 heures à 19 heures.
Dimanche 21 MAI de 7 H 30 à 8 H 00 **(Clôture à 8H00)**
Numéro de téléphone sur le terrain 06.11.42.82.60

ENTRAINEMENTS : Au cours des entraînements, les machines devront être munies de plaques numérotées réglementaires, exigées pendant la course

LES COURSES : VOIR HORAIRES EN ANNEXE

CLASSEMENT : Par addition des manches et départages des ex-æquo suivant le classement de la dernière manche. Pour être classés, les concurrents devront avoir parcouru les ¾ de la distance couverte par le premier.
Championnat SIDE CAR suivant le règlement fédéral.

ASSURANCE : Souscrite conformément à la réglementation en vigueur.

SECURITE ET ENVIRONNEMENT :

Obligation d'un extincteur à mousse polyvalente par pilote.
Tapis environnemental.
LES PILOTES DEVRONT OBLIGATOIREMENT EMPORTER LEURS DECHETS LE SOIR DE LA COURSE

ACCES AU CIRCUIT :

Fermeture de l'accès au circuit à 22H00. Chaque pilote et accompagnateur devra se présenter à l'entrée du circuit pour se faire remettre des bracelets d'accès et circulation..

INFORMATIONS OFFICIELLES :

Sur le tableau d'affichage officiel est situé à l'entrée du parc fermé.

RESERVE : Toutefois, l'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve pour des circonstances climatiques ou autres, sans réclamations possibles de la part des pilotes.
En aucun cas, la responsabilité des membres du moto-club ne pourra être recherchée en quelques manières que ce soit.

DIRECTION DE COURSE : VOIR REGLEMENT PARTICULIER ANNEXE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

COMMISSAIRES DE PISTE : AU NOMBRE DE 25

L'U.M.AUBE vous souhaite une bonne course et un agréable week-end

RESERVE POUR VISA L.M.R	RESERVE POUR VISA F.F.M
	FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

HORAIRES POUR LE SAMEDI

14 H à 19 H Contrôle administratif et technique

HORAIRES POUR LE DIMANCHE

SI UN GROUPE CF NATIONAL 125

08H00 Essais libres LIGUE MX1 15 mn

08H20 Essais libres NATIONAL 125 20 mn

08H45 Essais libres CF QUAD 20 mn

PAUSE

09H15 Essais chrono LIGUE MX1 15 mn

09H30 Test départ LIGUE MX1 5min

09H40 Essais chrono NATIONAL 125 20 mm

10h00 Test départ NATIONAL 125 5min

10h10 Essais chrono CF QUAD 20 mn

10h30 Test départ QUAD 5mn

PAUSE

11h30 1ère Manche CF QUAD 20 mn + 1T

SI DEUX GROUPES GF NATIONAL 125

08H00 Essais libres LIGUE MX1 15 mn

08H20 Essais libres NATIONAL 125 Groupe A 20 mn

08H45 Essais libres NATIONAL 125 Groupe B 20 mn

09H10 Essais libres CF QUAD 20 mn

09H35 Essais chrono LIGUE MX1 15 mn

09H50 Test départ LIGUE MX1 5min

10H00 Essais chrono CF QUAD 20 mn

10H20 Test départ CF QUAD

10H30 Essais chrono QUALIFICATIF NATIONAL 125 groupe A 20 mm

10H50 Test départ groupe A

11H Essais chrono QUALIFICATIF NATIONAL 125 groupe B 20mn

11H20 Test départ groupe B

11H 35 1ère manche CF QUAD 20 mn +1T

PAUSE REPAS – Entretien et Réfection de la piste

13H45 1ère Manche LIGUE MX1 20 mn +1T

14H15 Tour reconnaissance NATIONAL 125

14H25 1ère Manche NATIONAL 125 25 mn +1T

15H 2ème Manche CF QUAD 20 mn +1T

15 H 25 Entracte - Entretien et Réfection de la piste

15H50 2ème Manche LIGUE MX1 20 mn +1T

16H20 Tour reconnaissance NATIONAL 125

16H30 2ème Manche NATIONAL 125 25 mn +1T

17H Entracte - Entretien et Réfection de la piste

17H20 3ème Manche CF QUAD 20 mn +1T

17H45 COURSES A L'AMERICAINE PAR ELIMNATOIRES

PLUSIEURS DEPARTS de courses POUR UN SEUL TOUR. A la fin de chaque tour, les derniers pilotes sont éliminés. Seuls les pilotes sélectionnés reprennent immédiatement le départ suivant. Ainsi de suite par éliminatoires jusqu'à un DEPART FINAL DE 5 PILOTES.

PRICE MONEY aux 3 meilleurs finalistes SPECTACLE ET ACTION ASSUREE

18 H 30 PODIUMS DE LA JOURNEE ET REMISES DES PRIX

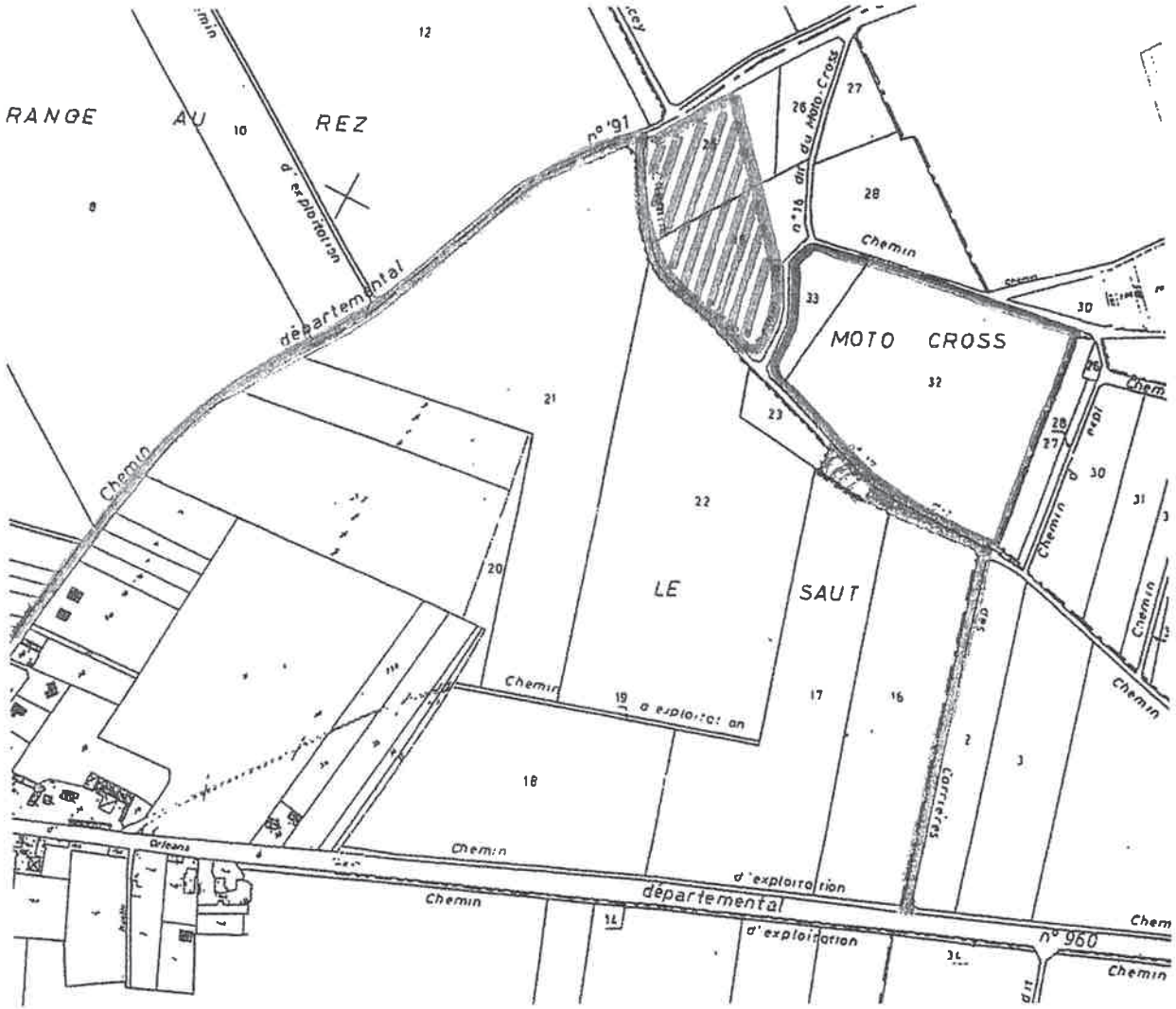

Accès Ambulances

Accès Spectateurs

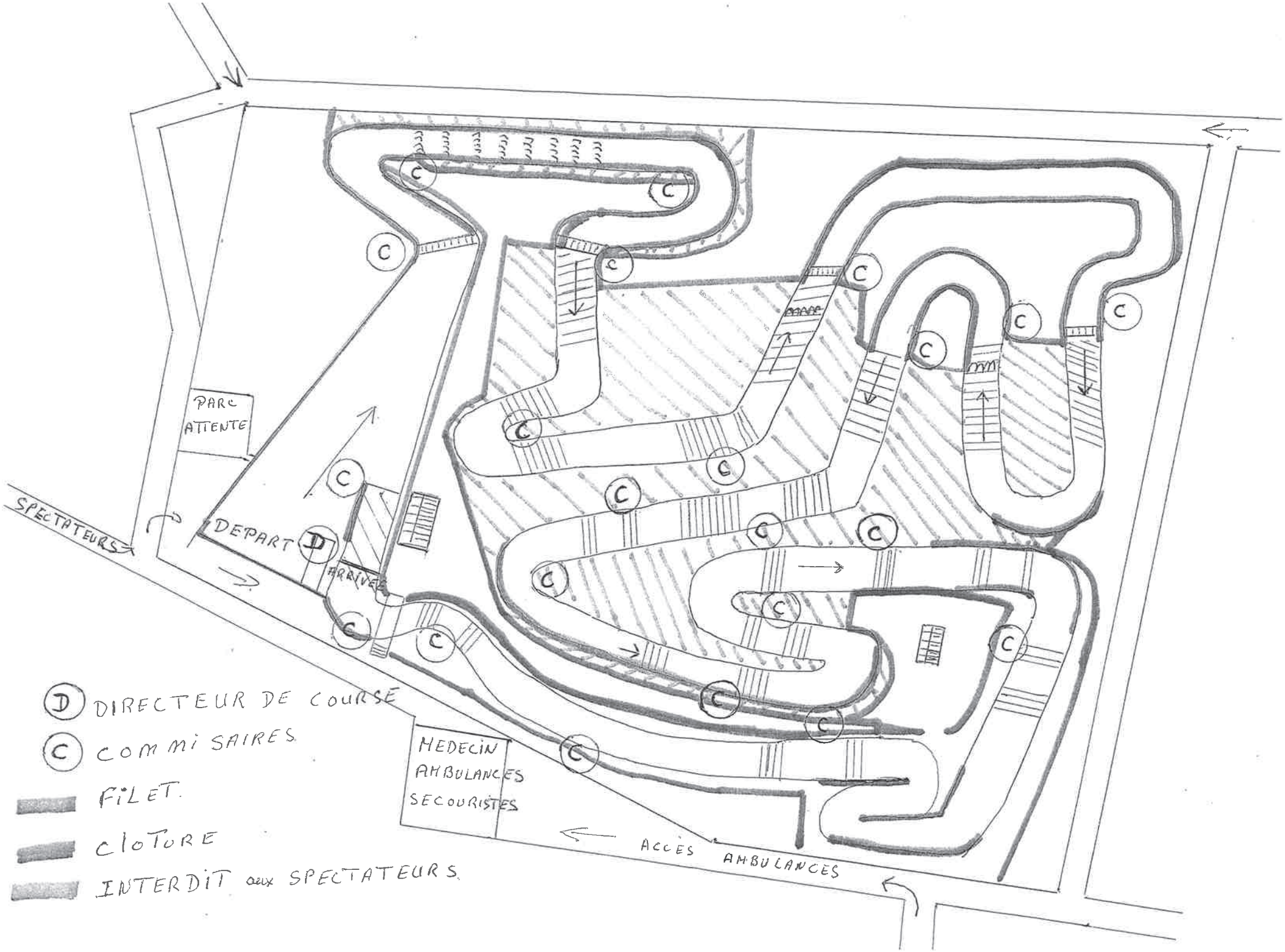
PARC ATTENTE
SPECTATEURS
DEPART
ARRIVEE
MEDECIN
AMBULANCES
SECOURISTES
ACCES AMBULANCES
D DIRECTEUR DE COURSE
C COMMISSAIRES
FILET
CLOTURE
INTERDIT aux SPECTATEURS